

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2011

DCM N°11-12-11

Objet : Financement des clubs sportifs pour la saison 2011/2012.

Rapporteur : M. BELHADDAD, Adjoint au Maire

Vecteur important de cohésion sociale et d'intégration, le développement du sport à Metz est une priorité pour la Municipalité qui a décidé d'accompagner fortement les clubs sportifs dans les actions qu'ils mènent en cohérence avec les orientations définies par la ville dans le cadre de sa politique sportive qui se décline autour d'axes prioritaires : soutien au sport amateur, accompagnement du sport de haut niveau, encouragements aux manifestations sportives. Au-delà de ces orientations, on peut mettre en avant quelques axes plus particuliers :

- Le sport, vecteur d'intégration sociale :

Au travers des appels à projets lancés en septembre auprès de tous les clubs sportifs, la ville a souhaité notamment toucher des publics plus ciblés. Elle favorise ainsi la féminisation du sport tant au niveau de la pratique que de l'encadrement. Elle encourage également toutes les actions permettant l'accès des personnes handicapées au sport et plus particulièrement aux sports généralement pratiqués par des personnes valides.

- Le sport pour les jeunes :

Dans le cadre de sa politique sportive, la ville accentue par ailleurs ses actions en direction des publics jeunes que ce soit au travers des écoles des sports ou par le biais de son implication au niveau du sport scolaire par la mise à disposition d'éducateurs qui interviennent dans les disciplines de base que sont la gymnastique, l'athlétisme ou encore la natation. Elle développe également des actions spécifiques pour assurer des passerelles entre le monde scolaire et la pratique fédérale ou en initiant des projets en partenariats avec les associations sportives pour permettre aux enfants de participer à l'animation de la ville à l'occasion par exemple du marathon et des courses organisées pour les enfants.

- Le sport facteur d'animation locale :

Le sport participe en effet efficacement à l'animation du territoire et le dynamisme des clubs encouragé par la ville se traduit par l'organisation de manifestations de plus en plus nombreuses que la ville souhaite accompagner sur le plan financier mais aussi logistique. L'événementiel sportif mobilise également les bénévoles qui peuvent ainsi mettre toute leur expérience au service des clubs et constituent ainsi le vivier indispensable au développement du sport messin.

- Le sport vitrine de l'excellence :

Les excellents résultats sportifs enregistrés par plusieurs clubs dans les disciplines du volley, du handball, du basket ou encore du hockey sur glace au cours de la dernière saison sportive démontrent le travail accompli au sein des clubs pour atteindre l'excellence et attirer toujours plus de pratiquants et s'inscrivent dans la dynamique sportive initiée depuis plus de trois ans par la ville.

En ce qui concerne les modes d'action, en parallèle au soutien financier et logistique qu'elle apporte, la ville explore un autre axe de travail en incitant les associations sportives à s'orienter vers une mutualisation des moyens en créant des partenariats et en élaborant des projets communs favorisant le partage et les échanges.

Dans le cadre de l'enveloppe dédiée au sport au budget de l'exercice 2012, après avoir examiné les demandes présentées par les différents clubs sportifs messins et après avis de la Commission des Sports, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer, pour un montant total de 1 351 640 €, les subventions suivantes dont le détail figure dans la motion :

Les subventions de fonctionnement suivantes :

- sport de haut niveau	: 941 100 €
- sport amateur	: 340 990 €

Le financement de l'évènementiel sportif : 68 300 €

Les subventions d'équipement sportif : 1 250 €

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU les commissions compétentes entendues,

VU les projets présentés et portés par les clubs au titre de la saison sportive 2011/2012,

CONSIDERANT que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- D'ATTRIBUER LES SUBVENTIONS SUIVANTES POUR UN MONTANT DE 1 351 640 € :

Sport de haut niveau – subventions de fonctionnement

AS Pouilly Metz Volley Ball 60 000 €

(dont 8 000 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2011/2012)

Athlétisme Metz Métropole (Soutien Bob TAHRI) 30 000 €

(25 000 € au titre des frais de participation de l'athlète aux compétitions nationales et internationales)

(5 000 € en cas de présence parmi les 5 premiers aux JO de Londres)

Club d'Echecs Metz Fischer 23 000 €

(dont 1 500 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2011/2012)

Hockey Club de Metz 68 000 €

(dont 8 000 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2011/2012)

Metz Basket Club 60 000 €

Metz Handball 443 000 €

(dont 30 000 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2011/2012)

Metz Tennis de Table 100 000 €

(dont 25 000 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2011/2012)

Metz Triathlon 26 500 €
(dont 2 000 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2011/2012)

Renaissance Sportive de Magny 40 000 €

Société des Régates Messines 39 600 €

Union Sainte Marie Metz Basket 51 000 €
(dont 4 500 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2011/2012)

Sport amateur – subvention de fonctionnement

Arts martiaux

Alliance Judo	5 000 €
Boxing Club de Metz	1 650 €
Boxing Club Messin	1 550 €
Budokaï Metz Haku Un Kan	600 €
Karaté Club de Metz	4 400 €
Metz Judo – Jujitsu	3 250 €
Metz Lorraine Japon	400 €
Waka Matsu Dojo	420 €

Badminton

Association Badminton Marly Metz	1 100 €
Metz Badminton	3 500 €

Baseball

Baseball & Softball Club de Metz	1 300 €
----------------------------------	---------

Billard

Amicale du Billard de Magny	350 €
Billard Club de Metz	750 €

Clubs omnisports

Association Sportive des Cheminots de Metz	9 500 €
Association Sportive et de Loisirs de la Police	300 €
ASPTT Metz	60 000 €

(au titre des frais de fonctionnement du Complexe des Hauts Peupliers)

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré-
USEP Moselle 3 500 €

Cyclisme

Cyclo Club de Metz 500 €

Disciplines à destination des personnes handicapées

Handicap Evasion Lorraine	1 000 €
Handisport Metz	1 500 €
Union Sportive et de Loisirs des Sourds de Metz	500 €

Echecs

Club d'Echecs Alekhine	5 570 €
Ecole Française des Echecs de Metz	2 850 €

Escrime

Société d'Escrime de Metz 10 000 €

Football

Amicale du Personnel Municipal – Section Foot	8 000 €
Association Sportive de la Grange aux Bois	2 000 €
Club Omnisport de Bellecroix	16 000 €
Entente Sportive Messine	11 500 €
Football Club de Metz Devant les Ponts	20 000 €
Union Lorraine de Plantières	13 000 €

Football américain

Les Artilleurs de Metz 640 €

Frisbee

Ultimetz 300 €

Golf

Association Sportive du Gardengolf de Metz Technopôle 1 600 €

Gymnastique

Metz Gymnastique 52 000 €

Handball

Metz Magny Handball 2 800 €

Kayak

Kayak Club de Metz 24 200 €

Natation

Club Gambetta 2 100 €

Société de Natation de Metz 17 500 €

Parachutisme

Para-Club Sportif de Metz 400 €

Patinage

Sport de Glace 20 000 €

Pêche

Amicale des Pêcheurs du Sablon 1 000 €

Pétanque

Amicale de Pétanque de Magny 440 €

La Boule Messine 10 500 €

La Ronde Pétanque 9 200 €

Metz Pétanque Sablonnaise 1 500 €

Plongée

Association Sportive des Sapeurs-Pompiers de Metz 450 €

Club de Plongée et de Recherche Sous-Marine de Metz 470 €

Nautilus Club de Metz 500 €

Plongée Nature VTT 300 €

Randonnée

Club Touristique de Lorraine 600 €

Les Amis de la Nature 500 €

Nancy Metz à la Marche 800 €

Tennis

Tennis Club de Magny 1 100 €

Tir

Société de Tir de Metz 2 100 €

Financement de l'évènementiel sportif

AS Pouilly Metz Volley Ball 2 700 €

(Tournoi national volley vert Metz Moselle – 3 juin 2012)
1 500 €

(Tournoi national de préparation féminin – 9 septembre 2012)
1 200 €

Metz Triathlon 11 500 €

(Bike & Run – 16 janvier 2012)
1 500 €

(Championnat de France d'Aquathlon Jeunes et Elites – 28 et 29 juillet 2012)
10 000 €

Union Sainte Marie Metz Basket 15 000 €

(Tournois dans les quartiers messins – d'avril à juin 2012)

Boxing Club de Metz 1 500 €

(Tournoi féminin de la Toussaint – du 29 au 31 octobre 2012)

Metz Judo Jujitsu 6 000 €

(Second Tournoi international de judo Metz-Moselle – du 20 et 21 octobre 2012)

Metz Badminton 600 €

(7^{ème} tournoi de Metz – 14 et 15 janvier 2012)

Baseball et Softball Club de Metz 900 €

(4^{ème} tournoi international de softball – 7 et 8 juillet 2012)

La Boule Messine 2 000 €

(Grand Prix de la Ville de Metz – 25 et 26 août 2012)

Cyclo Club de Metz 500 €

(37^{ème} édition des Côtes de Moselle – 20 mai 2012)

Metz Alekhine 12 000 €
(30^{ème} Open – du 14 au 21 avril 2012)

Football Club de Metz Devant les Ponts 2 500 €
(Tournoi foot en salle – 15 et 22 janvier 2012)
1 000 €
(Tournoi Victor Genson– 28 mai 2012)
1 500 €

Union Lorraine de Plantières 800 €
(tournoi départemental des féminines – 24 juin 2012)

Association Sportive du Gardengolf de Metz Technopôle 800 €
(Coupe de la Ville de Metz – 26 août 2012)

Kayak Club de Metz 3 500 €
(Manche Nationale 1 de Descente – 1^{er} avril 2012)
1 500 €
(Finale du Free Kayak Tour – 1^{er} et 2 septembre 2012)
2 000 €

Société de Natation de Metz 7 000 €
(3^{ème} meeting de qualification national de Metz – du 3 au 5 février 2012)
2 000 €
(Coupe de France des Régions – 17 au 19 mai 2012)
5 000 €

Sport de Glace 1 000 €
(Gala de Noël – 18 décembre 2011)
1 000 €

Subventions d'équipement sportif

Metz Badminton 700 €
(Remplacement de maillots à l'effigie de la Ville de Metz)

Union Lorraine de Plantières 550 €
(Equipement d'un bureau en mobilier)

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens correspondantes ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2012.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Belkhir BELHADDAD,
Adjoint délégué aux Sports

Service à l'origine de la DCM : Développement des pratiques sportives

Commissions : Sports et Finances

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 46

Absents : 9

Dont excusés : 8

Décision : ADOPTEE A L'UNANIMITE